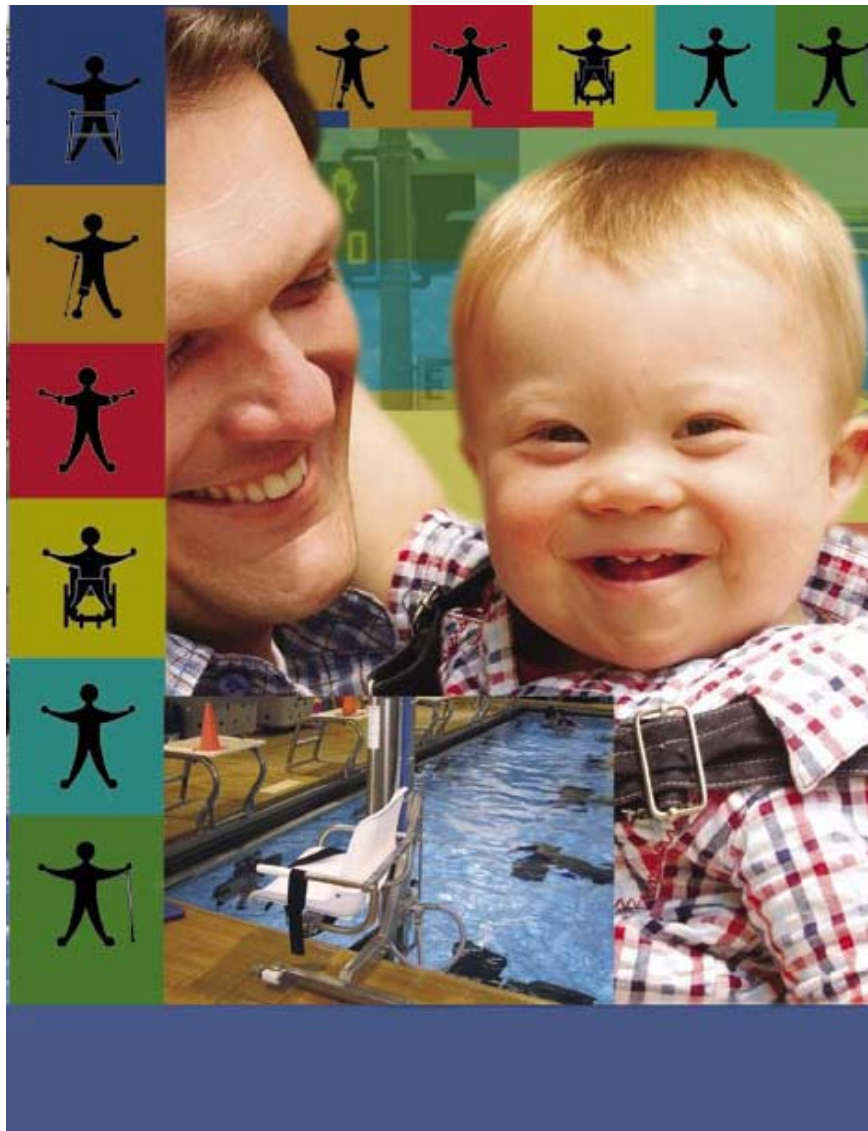




**LOI ASSURANT L'EXERCICE DES DROITS
DES PERSONNES HANDICAPÉES EN
VUE DE LEUR INTÉGRATION SCOLAIRE,
PROFESSIONNELLE ET SOCIALE**

PLAN D'ACTION 2008



PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

LOI N° 56

Préambule

Orientation

Secteur d'activités et mesures priorisées :

- **L'accessibilité des lieux et édifices publics**
- **La sécurité en milieu résidentiel**
- **Le transport**
- **L'emploi**
- **Les loisirs, la culture et le tourisme**
- **Le soutien aux organismes communautaires et aux familles**
- **L'administration municipale**

Mécanisme de suivi et comité directeur

PRÉAMBULE

La Ville de Saint-Eustache est proactive dans le secteur du soutien à l'égard des personnes handicapées.

Ayant sur son territoire des services de réadaptation ainsi que plusieurs organismes qui représentent les personnes handicapées, les demandes d'accès à différents services ont permis d'apporter les modifications requises pour mieux répondre aux personnes handicapées.

Que l'on parle d'accessibilité aux équipements, l'offre de service en loisir, équipements spécialisés, la ville a pu bénéficier de l'expertise de ses partenaires pour faire les acquisitions ou apporter les modifications requises pour faciliter l'accès à ses installations et à ses activités.

Cette concertation permet de mieux répondre aux besoins d'une clientèle qui se retrouve isolée, que ce soit, un adulte qui suite à une maladie, un accident, doit apprendre à vivre avec ce nouvel handicap, ou un parent, qui vient d'avoir un diagnostic concernant son enfant et qui devra être supporté dans cette nouvelle vie.

ORIENTATION

Donner un sens à nos actions

C'est dans cet esprit que s'inscrit le plan d'action de la ville de Saint-Eustache, en 2008. Certaines actions sont inscrites dans un esprit de continuité. Maintenir les acquis, être vigilants quant à de nouvelles mesures, sont autant de gestes qui doivent orienter les services municipaux vers une meilleure qualité de vie de ses résidents vivant avec un handicap.

La municipalité est de plus en plus sollicitée pour offrir des services, prêt de locaux et soutien financier à des regroupements de citoyens. Ces regroupements se créent pour répondre à une demande de citoyens qui veulent obtenir des services localement ou le plus près possible de leur lieu de résidence.

Nous assistons à la décentralisation des activités par des groupes qui ont un siège social en dehors du territoire et qui ont une mission régionale, c'est-à-dire Laurentides.

SECTEUR D'ACTIVITÉS ET MESURES PRIORISÉES

L'ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET ÉDIFICES PUBLICS

La municipalité, soucieuse d'offrir un milieu de vie de qualité à ses citoyens, a mis sur pied divers moyens pour apporter certains correctifs afin de faciliter l'accès aux bâtiments municipaux aux personnes à mobilité réduite.

- **Mise à jour** du guide du citoyen ayant un handicap dans le but de faire connaître aux personnes handicapées les divers lieux et services accessibles au sein de la municipalité rédigé en 2007.
 - **Lancement** du guide à l'automne 2007 et en début d'année 2008 envoi personnalisé à une liste de participants au Centre de Réadaptation Le Bouclier (130 foyers), permettant de rejoindre une clientèle alors difficile à contacter c'est à dire les personnes vivant un handicap physique.
- **S'assurer** que les nouvelles constructions répondent aux besoins des personnes handicapées, comme par exemple au Complexe Multi-sport.
- **Consultation** d'experts pour obtenir leur avis sur les correctifs à apporter aux plans et devis pour permettre une pleine accessibilité au centre aquatique dont l'ouverture est prévue à l'automne 2009

LA SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL

- **Recensement** par le Service de la sécurité publique : Division sécurité incendie. Début de la compilation du recensement des personnes vulnérables en cas de sinistre et de chaleur accablante, cette inscription se fait sur une base volontaire. Afin de favoriser une plus grande participation des personnes handicapées, divers moyens seront utilisés, soit envois postaux ciblés, utilisation des banques de partenaires du réseau, transport adapté et centre de réadaptation.
 - **Diffusion** à 130 foyers, du formulaire de recensement par le biais du Centre de réadaptation le Bouclier.

- **Support** au projet d'implantation de logement social parrainé par La Chacunière. La municipalité s'est engagée à fournir un terrain pour ce projet de logement social pour jeunes adultes vivant avec un handicap intellectuel. Les promoteurs de ce projet sont les parents des jeunes adultes admissibles aux logements en question.

LE TRANSPORT

- **Reconduction** de l'entente avec la Table de concertation de la pauvreté de la MRC qui favorise un plus grand accès au transport, en offrant des tarifs réduits aux personnes en situation de pauvreté, ce qui peut être aussi utilisé par des personnes handicapées dans cette situation.

L'EMPLOI

- **Développer** avec des partenaires communautaires et le Centre de réadaptation Le Florès un plateau de travail en horticulture et entretien ménager pour des personnes handicapées. Ce plateau évoluera vers une coopérative qui aura pour mission d'embaucher des personnes handicapées.

LES LOISIRS, LA CULTURE ET LE TOURISME

- **Publiciser** le programme de vignette pour accompagnateur auprès de la clientèle cible qui participe aux activités de loisirs de la municipalité.
- **Maintien** de l'intégration des enfants handicapés au camp de jour malgré la précarité de financement;
- **Offrir** de nouveaux programmes pour démarrer des activités de sport et de plein air auprès de la clientèle handicapée.
 - Soutien à l'organisme Performance Synchro de Saint-Eustache qui veut mettre sur pied un projet de nage synchronisée pour personnes vivant avec un handicap
- **Favoriser** l'intégration d'enfants handicapés à des activités sportives
- **Participer** au comité consultatif de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides et membre du conseil d'administration de cette association afin de voir au développement de nouvelles sphères d'activités et de nouveaux partenariats pour la municipalité.

LE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET AUX FAMILLES

- **Soutien** matériel et technique aux événements organisés par les organismes partenaires qui représentent les personnes handicapées. (Mouvement Personne d'Abord de Saint-Eustache, Acco-Loisir, Association des personnes handicapées de la Rivière du chêne)
- **Reconnaissance** de quatre nouveaux regroupements (Centre d'aide personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentides, La Chacunière, La maison des parents d'enfants handicapés Laurentides/Lanaudière, La Libellule)

L'administration municipale

- **Maintien** de la participation du Service de l'animation communautaire à l'organisation d'activités dans le cadre de la Semaine Québécoise des personnes handicapées ou de la Journée Internationale des personnes handicapées et à titre de membre de la Table de concertation en déficience intellectuelle de la MRC Deux-Montagnes et sud de Mirabel.
 - **Organiser** une soirée d'activités dans un but de sensibilisation à la différence et intergénérationnelle. Groupes d'adolescents, d'adultes et d'aînés avec et sans handicap.
 - **Participer** à la Marche et à l'exposition ainsi qu'au repas organisé dans le cadre de la semaine de la DI. Soutien logistique et soutien professionnel.
 - **Participer** à l'organisation de la Marche de l'eSPoir organisée par la Société canadienne de la Sclérose en plaques section Thérèse de Blainville – Basses-Laurentides dont la ville de Saint-Eustache était la ville hôte
- **Réactiver** le comité des partenaires afin de recueillir leurs commentaires sur l'accessibilité des édifices et sur les activités à mettre sur pied et ou à faciliter la participation des personnes ayant une limitation.

MÉCANISME DE SUIVI

Le comité directeur a pour mandat de faire le suivi des mesures qui seront priorisées dans les années à venir.

Le comité identifie les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans chaque secteur d'activités.

Le comité à cette fin, profite du dynamisme du mouvement associatif du territoire pour consulter intervenants et personnes handicapées pour optimiser son plan d'action.

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR :

Sylvie Cloutier, conseillère municipale, quartier Des Jardins et responsable du dossier communautaire

Ginette Roy, coordonnatrice
du Service de l'animation communautaire

Bastien Morin, directeur
du Module administratif et communautaire

Stéphanie Bouchard, directrice
du Service des communications

Karine Bourbonnais, chef agent de développement
du Service de l'animation communautaire